

Période couverte par le PÉ : Du 2019-01-01 au 2022-06-30

Général : but du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique qui permet de définir et de faire connaître à la communauté éducative notre établissement. C'est pour cette raison que nous avons procédé à la mise en ligne de trois sondages visant à recueillir l'opinion des élèves du 3^e cycle, des membres du personnel et des parents.

L'école St-Louis définit, dans son projet éducatif, **le contexte dans lequel évolue l'école**, les orientations, les objectifs, **les indicateurs** et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Il est élaboré en tenant compte des caractéristiques, des besoins des élèves et des attentes du milieu en regard de l'éducation.

Mise en oeuvre:

Après la réalisation de ce projet éducatif suivra en 2019-2020, notre plan d'action.

En collaboration avec l'équipe-école, des moyens concrets seront alors mis en place afin de nous permettre d'atteindre les objectifs et les cibles que nous nous sommes fixés.

Les moyens retenus seront approuvés par la direction de l'école.

Reddition de compte:

La reddition de compte est la dernière étape de ce processus et consiste à évaluer le projet éducatif ainsi qu'à présenter les résultats à la communauté.

L'école suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements.

Dans une perspective d'amélioration continue, cette démarche est l'occasion de partager des pratiques innovantes afin de les intégrer au quotidien.

La reddition de compte peut s'avérer un outil de promotion pour les parents et la communauté. Il est suggéré que l'information soit précise, succincte, rapportée fidèlement et rédigée dans un langage accessible.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants:

Les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

La cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

Les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3)

Cette démarche fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Appalaches et au projet éducatif de l'école.

Général : mission

L'école St-Louis a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif en partenariat avec les parents.

Vision et valeurs : vision

L'école St-Louis souhaite la réussite de tous les élèves dans le respect des différences tout en permettant à chaque élève de développer ses compétences. Le personnel a à cœur l'épanouissement et le développement de chaque enfant. Notre école est un milieu de vie dynamique où les saines habitudes de vie sont importantes. Une nouvelle approche d'enseignement explicite des comportements attendus permettra de s'assurer de garder notre milieu sain et sécuritaire d'une façon positive et constructive.

Vision et valeurs : valeurs

Les principales valeurs de l'école sont **le respect, la persévérance, l'entraide et la responsabilisation.**

Le respect consiste à reconnaître que chaque individu est unique, qu'il a des droits et des devoirs. C'est faire preuve de considération envers autrui.

La persévérance: C'est la qualité de l'engagement que quelqu'un entreprend avec de la ténacité. **L'entraide:** C'est l'aide que l'on se porte mutuellement.

La responsabilisation: C'est être conscient de ses actes, de ses paroles et d'en être responsable. C'est aussi assumer ses décisions en tenant compte de ses engagements.

Toutes les personnes qui interviennent dans l'établissement, soit le personnel de soutien, professionnels, enseignants, les gestionnaires ainsi que les parents et les élèves prennent l'engagement de faire la promotion de ces valeurs au quotidien et agissent en cohérence avec celles-ci.



Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'École St-Louis est située au centre de la MRC des Appalaches et elle est la seule école primaire de la Commission scolaire dans le secteur Black-Lake. Nous sommes voisins d'une école secondaire.

Selon les données de la MRC des Appalaches, une partie de notre communauté locale est très défavorisée matériellement et socialement. (IMSE 6). Cet indicateur correspond à l'indice de défavorisation socio-économique de notre milieu.

L'autre partie est plus favorisée, ce qui crée un écart important dans les besoins de notre clientèle.

Nous avons deux résidences pour personnes âgées qui sont fréquentées par nos élèves occasionnellement pour les différentes fêtes. Par exemple, pour aller chanter à Noël, lire des histoires, déguster une collation commune.

Un Centre de la Petite Enfance et des garderies en milieu familial sont situés sur notre territoire.

Les entreprises et des organismes locaux encouragent et s'impliquent dans les événements de l'école. Ils fournissent des bénévoles, des fonds et de l'équipement.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école date de 1959 et elle est séparée en deux sections distinguant les cycles: préscolaire et premier cycle d'un côté et de l'autre, deuxième cycle et troisième cycle.

Une section de l'école est spécialement aménagée pour les élèves en déficience intellectuelle moyenne à profonde (CDM-Classe à Développement Maximal)

En 10 ans, la clientèle a augmenté passant de 218 élèves en 2009 à 325 élèves actuellement.

Par contre, depuis les trois dernières années, le nombre d'élèves est similaire.

Nous comptons habituellement deux classes de chaque niveau et nos classes sont généralement complètes.

Le personnel est relativement stable.

Les services offerts dans l'école cette année grâce au soutien des mesures dédiées du Ministère et des ressources accordées par la Commission scolaire sont de la psychologie, de l'orthopédagogie, des services de **TES** additionnels et des mesures enseignantes. Au préscolaire et au premier cycle, des ateliers ont été offerts en orthophonie et en ergothérapie.

Un service de garde est situé au sous-sol de l'école et plus de cent élèves le fréquentent. Les locaux sont utilisés en totalité et un manque d'espace se fait sentir.

Nos élèves et leurs réussites:

École St-Louis
Taux de réussite (%)

Niveau	Matière	2016		2017	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
1	Français	91,7	81,8	95,7	92
	Mathématique	95,8	86,4	95,7	92
2	Français	100	100	100	100
	Mathématique	100	91,3	90,5	100
3	Français	100	95,7	100	95,5
	Mathématique	100	100	91,2	86,4
4	Français	100	100	100	95,2
	Mathématique	100	100	95,2	95,2
5	Français	100	100	91,7	95,7
	Mathématique	87	92,3	83,3	87
6	Français	90,9	100	100	100
	Mathématique	90,9	90,9	100	100

Résultats moyens aux épreuves obligatoires

Taux de réussite

Français :		
Écriture 4 ^e année	73,3%	88,6%
Lecture 4 ^e année	77,4%	94,3%
Mathématiques :		
Résoudre 4 ^e	79,2%	88,6%
Raisonner 4 ^e	70,8%	74,3%

Français :		
Écriture 6 ^e année	73,8%	95,5%
Lecture 6 ^e année	74,5%	95,5%
Mathématiques :		
Résoudre 6 ^e	77%	95%
Raisonner 6 ^e	67,4%	81,8%

Bien que nos taux de réussite soient adéquats dans certaines matières, nous devons nous attarder à développer de meilleures compétences dans les matières de base (français, mathématique) et augmenter la langue française.

Le nombre de plans d'intervention des classes à développement maximal est de 13 car chaque élève en possède un en fonction de ses propres besoins.

Le nombre de plans d'intervention de la clientèle de maternelle à 6^e année est de 61 pour des difficultés d'apprentissage ou comportementales.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

La proximité de l'école secondaire permet de faire une belle transition.

L'inclusion des élèves du CDM permet d'apprendre le respect et l'acceptation des différences dans un climat d'entraide.

Le projet Taekwondo à partir de la 3e année enseigne le respect, la discipline, la maîtrise de soi et la concentration. De plus, cela permet à l'enseignant de travailler en demi-groupe pendant cette période (1 heure/semaine)

Le personnel est soucieux du bien-être et de la réussite.

De plus, le personnel démontre une belle ouverture aux innovations pédagogiques et aux nouveaux projets.

Il y a des élèves tuteurs qui sont des modèles pour les plus petits. Il s'agit d'une fierté pour les plus grands.

Le service de garde est dynamique. Les activités et les sorties correspondent aux intérêts des élèves.

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

Étant donné que nous sommes la seule école primaire du secteur Black-Lake, la clientèle a augmenté de façon significative, nos locaux sont utilisés au maximum donc la disponibilité des locaux est parfois problématique.

Maintenir et améliorer l'état du bâtiment demeurent dans nos préoccupations avec la collaboration de la Commission scolaire.

De nombreux élèves arrivent au préscolaire avec des difficultés langagières et motrices qui nécessitent un accompagnement accru.

Les enseignants ont le souci faire avancer la classe dans la progression des apprentissages, tout en se préoccupant du climat de la classe et des écarts entre les particularités des élèves.

Certains parents se sentent démunis pour soutenir et accompagner leur enfant et ils nous en font part. L'aide aux devoirs peut venir en aide aux élèves en difficulté.

La communication, interne et externe, est à améliorer.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : 1- Réussite de tous les élèves.

Orientation : Favoriser la réussite de tous les élèves.

Objectif : Mettre en place des mesures efficaces visant les interventions précoces.

Indicateur : Efficacité des mesures en place au préscolaire et au 1er cycle.

Cible : Augmenter de 2% les mesures mises en place au premier cycle en français et en mathématique d'ici 2022.

Enjeu : 1- Réussite de tous les élèves.

Orientation : Favoriser la réussite de tous les élèves.

Objectif : Atteindre une meilleure maîtrise de la langue française.

Indicateur : Les classes qui adoptent les mêmes moyens d'apprentissage.

Cible : 10% d'arrimage dans les pratiques d'un niveau à l'autre.

Enjeu : 1- Réussite de tous les élèves.

Orientation : Favoriser la réussite de tous les élèves.

Objectif : Augmenter les compétences en français en lecture et en écriture.

Indicateur : Les résultats en lecture et en écriture aux épreuves ministérielles en fin de cycle.

Cibles : Augmenter de 5% les résultats moyens des élèves de 4e année en lecture ainsi qu'en 6e année d'ici 2022.

Passer de 88,6% à 91,7% de taux de réussite en écriture à l'épreuve ministérielle de 4e année d'ici 2022.

Maintenir à 95% le taux de réussite en écriture à l'épreuve ministérielle de 6e année.

Enjeu : 1- Réussite de tous les élèves.

Orientation : Favoriser la réussite de tous les élèves.

Objectif : Favoriser les activités de transition pour les élèves et pour les parents.

Indicateur : Inventaire des mesures.

Cible : Augmenter de 10% par année les activités de transition du service de la petite enfance vers le préscolaire et du préscolaire au primaire.

Enjeu : 1- Réussite de tous les élèves.

Orientation : Favoriser la réussite de tous les élèves.

Objectif : Créer une communauté de pratique pour le passage du primaire vers le secondaire.

Cible: Trois rencontres par année.

Enjeu : 2- L'amélioration de la persévérance des élèves face à leurs difficultés.

Orientation : Accroître la motivation intrinsèque des élèves.

Objectif : Donner un sens aux apprentissages par différents projets concrets.

Indicateur : L'adhésion de l'équipe à la mise en place de projets.

Cible : Un projet développé par classe ou par niveau par année.

Enjeu : 2- L'amélioration de la persévérance des élèves face à leurs difficultés.

Orientation : Accroître la motivation intrinsèque des élèves.

Objectif : Valoriser l'amélioration continue des élèves dans leur cheminement.

Indicateur : Mise en place de moyens pour de valorisation

Cible : Deux outils développés par année

Enjeu : 2- L'amélioration de la persévérance des élèves face à leurs difficultés.

Orientation : Accroître la motivation intrinsèque des élèves.

Objectif : Accroître les activités orientantes pour tous les élèves.

Indicateur : Nombre d'activités

Cible Augmentation 10% d'ici 2022
à 6 %

Enjeu : 3- Améliorer l'environnement éducatif sécuritaire.

Orientation : S'assurer que tous les milieux éducatifs soient sains, actifs, sécuritaires et bienveillants.

Objectif : Bonifier les stratégies d'intervention mises en place afin de prévenir et contrer la violence et l'intimidation.

Indicateur : la révision des stratégies est effectuée.

La cible : taux de satisfaction élevé des élèves.

Enjeu : 3- Améliorer l'environnement éducatif sécuritaire.

Orientation : S'assurer que tous les milieux éducatifs soient sains, actifs, sécuritaires et bienveillants.

Objectif : Revoir l'encadrement positif des élèves, axer sur la cohérence et la constance des interventions.

Indicateur : Application du nouveau code de vie de l'école.

Cible : La totalité de l'équipe-école y adhère d'ici 2022.

Enjeu : 3- Améliorer l'environnement éducatif sécuritaire.

Orientation : S'assurer que tous les milieux éducatifs soient sains, actifs, sécuritaires et bienveillants.

Objectif : S'assurer que les relations entre les élèves et tous les adultes incluant les parents soient empreintes de respect et de bienveillance.

Indicateur : Nombre de pratiques par groupe en lien avec les fiches de comportements attendus.

Cible : 20% d'augmentation des pratiques par année.

Enjeu : 3- Améliorer l'environnement éducatif sécuritaire.

Orientation : S'assurer que tous les milieux éducatifs soient sains, actifs, sécuritaires et accueillants.

Objectif : Maintenir et bonifier les activités physiques de 60 minutes par jour.

Indicateur : le nombre de minutes actuellement.

Cible : 75 minutes d'activités physiques par jour d'ici 2022.

Enjeu : 3- Améliorer l'environnement éducatif sécuritaire.

Orientation : S'assurer que tous les milieux éducatifs soient sains, actifs, sécuritaires et accueillants.

Objectif : Conscientiser les élèves à la différence Indicateur : Nombre actuel d'activités d'intégration

Cible : 2 activités de plus par année

Enjeu : 4- Le lien entre l'école et la communauté

Orientation : Favoriser une communication efficace avec le personnel, les parents et la communauté.

Objectif : Diffuser une meilleure information.

Indicateur : Les nouveaux outils de communication.

Cible : Améliorer de 50% la communication des groupes concernés.

Enjeu : 4- Le lien entre l'école et la communauté

Orientation : Favoriser une communication efficace avec le personnel, les parents et la communauté.

Objectif : Augmenter la collaboration des parents lors des événements de l'école.

Indicateur : La participation actuelle

Cible : Le taux de participation à augmenter de 5% d'ici 2022.